

Moderniser & Simplifier les plans de gestion d'espaces naturels

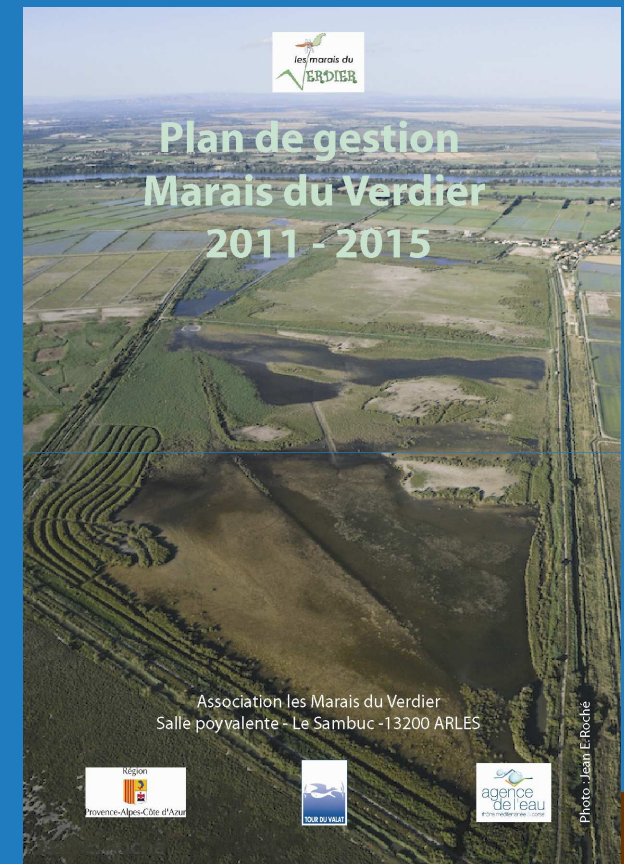
Plan de gestion simplifié & gestion partagée d'un marais en Camargue



FORUM DES GESTIONNAIRES DES ESPACES NATURELS

Les marais du Verdier

- 120 ha d'anciennes piscicultures - acquisition / Tour du Valat en 2013
- Objectif initial : gestion participative avec les acteurs du territoire et habitants du hameau voisin
- Elaboration de propositions de gestion selon 4 axes (développement valeur écologique, projet de territoire, multi-usages, priorité aux activités collectives)
- Plan de gestion : document référent de la démarche et des résultats du processus de concertation
- Base RNF : contexte, historique, habitats/flore/faune, facteurs
- Entrée par activités/usages et non conservatoire



FORUM DES GESTIONNAIRES DES ESPACES NATURELS

	Objectifs à long terme	N°	Objectifs opérationnels (détaillés dans les fiches)	Lieux
I.	Promouvoir des activités récréatives	I.1	Développer des outils de communication pour les adhérents et les visiteurs.	Digues, Cabanon
		I.2	Utiliser le site comme support à des événements culturels et/ou festifs.	Observatoire Ensemble du site
		I.3	Mobiliser les adhérents et les usagers pour l'entretien et la gestion quotidienne des Marais du Verdier.	Ensemble du site
II.	Développer des activités pédagogiques	II.1	Assurer un soutien aux enseignants de l'école du Sambuc pour développer des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	Digues, Palunette, Cabanon, Observatoire
		II.2	Associer et mobiliser les adhérents aux suivis techniques, écologiques et scientifiques.	Ensemble du site
III.	Pérenniser des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles compatibles avec les enjeux de conservation de la faune, de la flore et des habitats des zones humides	III.1	Assurer un marais permanent favorable à une activité de pêche à la ligne qui soit compatible avec l'accueil des oiseaux d'eau.	Pesquier
		III.2	Conserver un marais temporaire favorable aux oiseaux, exploité par le pâturage et chassé.	Grande et Petite Baisses
		III.3	Maintenir la végétation du marais temporaire des Enganes ouverte.	Les Enganes
		III.4	Conserver les près salés du Clos des Saladelles par une faible pression de pâturage.	Clos des Saladelles

- Document de synthèse condensé (45 pages), format cahier A5 illustré, témoin des décisions collectives;
- Appropriation du site par les bénévoles
- Intègre les conclusions de l'évaluation



FORUM DES GESTIONNAIRES DES ESPACES NATURELS

Pérenniser des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles compatibles avec les enjeux de conservation de la faune, de la flore et des habitats des zones humides

III.2 Conserver un marais temporaire favorable aux oiseaux, exploité par le pâturage et chassé



Résultats attendus

- un site chassé selon des modes de chasse exemplaires;
- une activité pastorale qui réponde aux besoins de gestion et de contrôle de la végétation;
- la valeur écologique du site accrue (espèces d'oiseaux nicheurs);
- un contrôle des espèces végétales envahissantes assuré;
- des assecs estivaux prolongés.

Facteurs qui peuvent influencer la mise en œuvre de l'objectif

- nombre d'acteurs et degré d'adhésion au projet (chasseurs & éleveurs)
- évolution des habitats
- évolution de la législation sur les espèces et la chasse
- aides et subventions dédiées
- demande locale
- facteurs climatiques (pluies)

Opérations à mettre en pratique

Activités pastorales

- Reconduire la gestion de l'eau pratiquée depuis 2004 en favorisant les assecs estivaux prolongés c'est-à-dire ne pas remettre en eau après le 15 mai et avant le 15 août.
- Envisager une année sur cinq sans pâturage dans le marais ouest
- Définir la pression de pâturage en fonction de la superficie réellement enherbée (à intégrer dans les prochains contrats de pâturage),
- Pérenniser les interventions de broyage sur les secteurs entretenus jusqu'à présent
- Contrôler et entretenir les périmètres de clôtures et les infrastructures liées à la conduite du troupeau (clos de tri, ...)
- Fermer l'accès du marais ouest aux chevaux en avril avant l'arrivée des vaches puis en septembre à leur départ

Activités cynégétiques

- Mettre en place des pratiques exemplaires et transférables par ex. appliquer des prélèvements maximums journaliers ou annuels.
- Assurer une veille sur l'évolution de la réglementation
- Veiller au respect du règlement de chasse (assurer le gardiennage)
- Assurer une réunion par an pour restituer les résultats des tableaux de chasse et définir le règlement de chasse

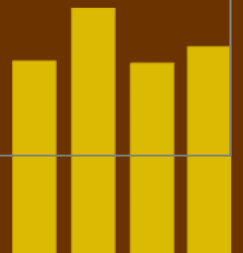


Points forts et faibles du document

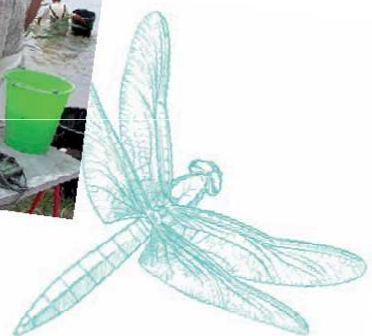
- + Démarche pérenne (10 ans déjà)
- + Document simple mais complexité des actions
- + Outil de travail, témoin de la phase de concertation et d'élaboration
- + Permet de faire le bilan / évaluation
- + Guide : ne pas tout remettre en cause dès l'arrivée de nouveaux bénévoles

- Mise en œuvre du plan de gestion = fruit de l'animation, chronophage
- Pas forcément applicable aux sites avec forts enjeux de conservation
- Manque de crédibilité par rapport aux documents plus conventionnels

- Dans le contexte des Marais du Verdier : document opérationnel



FORUM DES GESTIONNAIRES DES ESPACES NATURELS



Centre de recherche
pour la conservation
des zones humides
méditerranéennes



http://www.tourduvalat.org/fr/documentation/nos_brochures/sciences_gestion

